



EB-2012-0099

AVIS DE REQUÊTE ET D'AUDITION ÉCRITE

ENBRIDGE GAS DISTRIBUTION INC. PERMISSION DE CONSTRUIRE UN GAZODUC PROJET DE RENFORCEMENT À OTTAWA

Le 28 juin 2012, Enbridge Gas Inc. (« Enbridge ») a déposé une requête auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (la « Commission ») en vertu des articles 90 et 97 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*, L.O. 1998, ch. 15 (annexe B), demandant la permission de construire environ 18,8 kilomètres (« km ») de pipeline en acier (le « gazoduc proposé ») de très forte pression (« TFP ») et de diamètre nominal de 24 (« DN24 ») pour renforcer le système de transport de gaz naturel actuel à Ottawa, en Ontario. Enbridge demande également une ordonnance approuvant le formulaire des accords de servitude joints à la présente application. La Commission a assigné à la requête le numéro EB-2012-0099.

Le trajet proposé du gazoduc partira de la station de Richmond Gate d'Enbridge situé sur le côté nord de la route Fallowfield, à environ 2,2 km à l'ouest de la route Huntley dans le canton de Goulbourn. Le gazoduc proposé se dirigera alors vers le nord par le biais d'une servitude de pipeline de TransCanada Pipelines Limited (« TCPL ») sur une longueur d'environ 1,4 km en direction de la route Flewellyn où il tournera à l'est. Il continuera le long de la route Flewellyn pendant 7,3 km vers la route Eagleson. À ce niveau, le gazoduc proposé se dirigera vers le nord pendant 0,4 km vers la route Hope Side où il prendra la direction est sur environ 2,0 km vers la route Richmond. À ce niveau, le gazoduc proposé ira vers le nord le long de la route Richmond sur une longueur de 2,7 km pour rejoindre l'intersection de la route West Hunt Club. À cette intersection, le trajet proposé pour le gazoduc tournera à l'est sur environ 5,0 km et aboutira au nord de l'intersection des routes West Hunt Club et Greenbank, dans la ville d'Ottawa, où il sera lié au système de distribution TFP d'Enbridge.

Un plan du trajet proposé du gazoduc est joint à l'annexe A du présent avis.

Le gazoduc proposé sera entièrement situé dans la zone permise des routes municipales à l'exception d'une petite portion qui traversera une propriété de TCPL. Il est prévu de lancer la construction du gazoduc proposé en mars 2013 au plus tard. La mise en service est prévue pour janvier 2014.

Comment consulter la requête d'Enbridge

Vous pouvez consulter la requête en vous rendant sur la page du consommateur du site Web et en introduisant le numéro du cas EB-2012-0099 dans la boîte de saisie « Find an Application ». Vous pouvez également consulter un exemplaire de la requête en vous rendant au bureau de la Commission ou à celui d'Enbridge dont les adresses sont indiquées ci-dessous ou sur son site Web à l'adresse

<http://www.enbridgegas.com/ottawaproject>.

Audition écrite

La Commission compte traiter cette requête par le biais d'une audience écrite sauf si une partie présente à la Commission des raisons satisfaisantes qui justifient de ne pas tenir une audience écrite. Si vous vous opposez à une audience écrite, vous devez présenter, par écrit, les raisons pour lesquelles vous pensez que l'audition devrait être orale. Toute soumission d'opposition à une audition écrite doit être présentée à la Commission, avec copie au requérant, au plus tard **10 jours** après la signification ou la publication du présent avis.

Comment participer

Commentaires

Si vous souhaitez fournir des commentaires à propos de l'instance aux membres de la Commission qui entendront la requête, vous êtes prié de faire parvenir votre lettre de commentaires à la Commission au plus tard **30 jours** après la date de signification ou de publication du présent avis. Une copie intégrale de votre lettre, incluant votre nom, vos coordonnées ainsi que son contenu, sera remise au requérant et au comité de l'audition. Toutes les lettres de commentaires seront versées au dossier public. Cela signifie qu'elles seront disponibles pour consultation au bureau de la Commission et sur son site Web. Avant de verser les lettres au dossier public, la Commission supprimera toutes les coordonnées personnelles (non commerciales) qui pourraient y figurer, c.-à-d. l'adresse, le numéro de télécopieur, le numéro de téléphone et l'adresse courriel

de la personne. Toutefois, son nom et le contenu de sa lettre feront partie du dossier public. Veuillez adresser votre lettre au secrétaire de la Commission à l'adresse ci-dessous en indiquant le numéro de référence de dossier **EB-2012-0099** dans le haut de celle-ci.

Observation

Si vous ne souhaitez pas participer activement à l'instance, mais que vous désirez recevoir les documents produits par la Commission, vous pouvez demander le statut d'observateur. Votre demande doit être présentée par écrit à la Commission au plus tard **10 jours** après la signification ou la publication du présent avis. Toutes les lettres de demande de statut d'observateur seront versées au dossier public. Cela signifie qu'elles seront disponibles pour consultation au bureau de la Commission et sur son site Web. Avant de verser les lettres au dossier public, la Commission supprimera toutes les coordonnées personnelles (non commerciales) qui pourraient y figurer, c.-à-d. l'adresse, le numéro de télécopieur, le numéro de téléphone et l'adresse courriel de la personne. Toutefois, son nom et le contenu de la demande de statut d'observateur feront partie du dossier public.

Intervention

Si vous souhaitez participer activement à l'instance (p. ex., en soumettant des questions écrites ou en apportant des arguments), vous pouvez demander le statut d'intervenant auprès de la Commission au plus tard **10 jours** après la signification ou la publication du présent avis. Les instructions pour demander le statut d'intervenant sont disponibles sur le site Web de la Commission à l'adresse www.ontarioenergyboard.ca/participe. Tous les documents déposés par les intervenants à la Commission, notamment le nom de l'intervenant et ses coordonnées, seront versés au dossier public. Cela signifie qu'ils seront disponibles pour consultation au bureau de la Commission et sur son site Web.

Si vous n'avez pas accès à Internet, veuillez appeler au 1-888-632-2727 pour obtenir de l'information sur cette instance et sur la façon d'y participer.

IMPORTANT

SI VOUS NE DÉPOSEZ PAS UNE SOUMISSION ÉCRITE SELON LAQUELLE VOUS VOUS OPPOSEZ À UNE AUDIENCE ÉCRITE OU SI VOUS NE DÉSIREZ PAS PARTICIPER À L'AUDITION CONFORMÉMENT AU PRÉSENT AVIS, LA COMMISSION PROCÉDRA EN VOTRE ABSENCE ET VOUS NE RECEVREZ PLUS D'AVIS CONCERNANT LA PRÉSENTE.

Adresses

La Commission :

Adresse postale :
Commission de l'énergie de l'Ontario
C.P. 2319
2300, rue Yonge, 27^e étage
Toronto (Ontario) M4P 1E4
À l'attention de la secrétaire de la
Commission

Dépôts :
<https://www.errr.ontarioenergyboard.ca>
Courriel :
boardsec@ontarioenergyboard.ca

Tél : 1-888-632-6273 (sans frais)
Télé. : 416-440-7656

Le requérant :

Enbridge Gas Distribution Inc.
C.P. 650
500, route Consumers
Toronto (Ontario) M2J 1P8
À l'attention de Monsieur Norm Rykman

Courriel :
EGDRegulatoryProceedings@enbridge.com

Tél : 416-495-5499
Télé. : 416-495-6072

Avocat du requérant :

M. Scott Stoll
Aird & Berlis LLP
Brookfield Place
181, rue Bay, Bureau 1800
C. P. 754
Toronto (Ontario) M5J 2T9

Tél : 416-865-4703
Télé. : 416-863-1515
Courriel : [sstoll@airdberlis.com](mailto:ssoll@airdberlis.com)

FAIT à Toronto, le 26 juillet 2012

COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO

Original signé par

Kirsten Walli
Secrétaire de la Commission

ANNEXE A

À

**ENBRIDGE GAS DISTRIBUTION INC.
PERMISSION DE CONSTRUIRE UN GAZODUC
PROJET DE RENFORCEMENT À OTTAWA**

NUMÉRO DE DOSSIER DE LA COMMISSION EB-2012-0099

Le 26 JUILLET 2012

PLAN DU TRAJET

Ottawa Reinforcement

